

# Europe fédérale

Publication de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF-France

L'U.E.F.-Europe est membre du  
Mouvement européen international (MEI) et du World Federalist Movement (WFM)

N° 33 – Juin 2008

Abonnement 15 € - 4 numéros par an

Directeur de la publication : Jacques Chauvin – Rédaction : Jean-François Billion



UEF France

c/o Europe Direct

13 R. de l'arbre sec - 69001 Lyon

[www.uef.fr](http://www.uef.fr) - [europe-federale.asso.fr](http://europe-federale.asso.fr)

## EDITORIAL

### Après le Non irlandais, Traité de Lisbonne : contre le diktat de la minorité

Valéry-Xavier LENTZ

Membre du Bureau de l'UEF-France

Article publié également par *Le Taurillon*, magazine eurocitoyen

Les nationalistes font preuve aujourd'hui d'une bien étrange vision de la démocratie. Alors qu'une vaste majorité de l'Europe souhaite voir le Traité de Lisbonne entrer en vigueur rapidement, le choix négatif dans l'un des États membres, l'un des plus petits, devrait selon eux s'imposer à tous<sup>1</sup>.

Cela peut peut-être se comprendre de la part des nationalistes irlandais. C'est beaucoup plus incompréhensible de la part des nationalistes français qui souhaitent que le choix de notre pays soit ignoré.

Il faut dire que la cohérence n'est pas la caractéristique principale de nos adversaires. Ainsi, le leader d'extrême-gauche Jean-Luc Mélenchon a fait mine de s'enthousiasmer du Non réactionnaire et conservateur qui s'est exprimé en Irlande pour tenter sans honte de le faire passer pour un Non « de gauche » (Cf. Jean Quatremer : *Peut-on se réjouir du « non » irlandais ?*). Ce type de propos absurde ne nous fera pas oublier par exemple, alors que les propagandistes anti-européens avaient en

France menti en prétendant que le Traité européen de 2004 menaçait le droit à l'avortement, que leurs « camarades » irlandais ont menti en prétendant l'inverse au sujet du nouveau traité.

En réalité le seul point commun entre le vote français de 2005 et le vote irlandais de vendredi dernier est que le résultat est en partie dû au faible niveau d'information du public sur les questions européennes. Cette situation, dont les responsables sont les responsables gouvernementaux, a permis aux extrémistes de mener une campagne de désinformation majeure.

La seule hypothèse raisonnable aujourd'hui est la poursuite du processus de ratification et l'entrée en vigueur du traité qu'une majorité d'États membres a déjà accepté.

La seule alternative serait d'imposer aux Européens le catastrophique Traité de Nice comme le dernier des traités. Sans doute troublé par l'annonce des résultats, le Premier ministre portugais, M. Luis Amado, a pourtant à Marseille évoqué cette hypothèse scandaleuse. Il est urgent que ceux qui l'envisagent reviennent à la raison et se rendent compte que, suite aux élargissements

<sup>1</sup> Avec une majorité de 53,4 % soit 862.415 personnes seulement.

successifs qui ont de manière irresponsable abouti à une Europe à 27 dans des institutions conçues pour 6 et soumise à la règle d'une modification des traités adoptée à l'unanimité et ratifiée à l'unanimité, tolérer que 1% de Non suffise à bloquer la ratification serait décréter la fin de tout progrès pour la construction européenne.

Robert Toulemon le soulignait sur son *blog* (Cf. son texte en dernière page) : *Le référendum irlandais ou la démonstration par l'absurde*. Il précisait le 10 juin : « Il est aisé de concevoir une autre procédure démocratique et respectueuse des souverainetés. La réforme serait adoptée dès lors qu'elle serait approuvée par une majorité d'États à définir (deux tiers ou trois quarts) représentant la majorité de la population de l'Union. Les pays minoritaires auraient le choix de se rallier à la majorité ou de se retirer de l'UE et de négocier un accord d'association. Si l'on souhaitait néanmoins recourir au référendum, celui-ci devrait intervenir le même jour dans tous les États membres, les citoyens étant informés des conséquences d'un éventuel vote négatif. »<sup>2</sup>

Il faut souligner qu'une telle proposition avait été faite lors de la *Convention sur l'avenir de l'Europe*, mais avait été écartée du texte final notamment sur pression des gouvernements euro-sceptiques.

À deux reprises à présent, où une minorité opposée au traité impose ou tente d'imposer son diktat à la majorité, il a été démontré que l'on a eu tort de leur céder. Le courage politique qui a manqué à l'époque doit donc être retrouvé aujourd'hui. Il faudra proposer l'entrée en vigueur du texte, éventuellement en ne l'appliquant lorsque c'est possible qu'aux États-membres l'ayant ratifié, et un texte complémentaire précisant aux électeurs irlandais que les craintes qu'une campagne de désinformation a fait naître chez eux ne sont pas justifiées, par exemple sur la question de la neutralité. Tout ceci est déjà précisé dans le Traité mais le redire explicitement peut servir.

Comme souvent en matière européenne, les propositions des fédéralistes s'avèrent les plus justes. Ne pas les avoir prises en compte est aujourd'hui la cause du désastre -en raison du retard qu'il implique pour la construction européenne- du processus Nice-Lisbonne. Il serait toutefois illusoire de croire que ces difficultés soient susceptibles d'entraîner une prise de conscience de la part de l'*establishment* européiste. Les fédéralistes, dans leur combat pour une Europe à la fois unie et démocratique, combattent en effet sur deux fronts.

D'un côté, les nationalistes, à droite comme à gauche. Ceux-ci entretiennent la croyance que l'humanité a vocation à demeurer cloîtrée dans des États-nations et que ces derniers sont le seul cadre possible et légitime pour l'action politique et la démocratie. Les tenants de cette mythologie voient donc -avec raison- dans le projet

européen de construction d'un droit et d'une démocratie internationale, l'antithèse de leur combat réactionnaire.

De l'autre, les européistes ont compris qu'un certain nombre d'enjeux impliquent, par leur nature et leur échelle, une gouvernance supranationale. Ils restent toutefois prisonniers des schémas intellectuels du passé, ou défendent tout simplement leurs intérêts de gouvernants nationaux, en refusant que cette gouvernance passe par les voies démocratiques. Ce sont les tenants de l'intergouvernementalisme et souvent de l'unanimité. Contraints par les circonstances, et poussés par quelques uns de leurs collègues plus clairvoyants, ils ont dû toutefois accepter les progrès de la construction européenne, l'élection du Parlement européen et sa montée en puissance progressive... Ils jouent toutefois aujourd'hui un rôle contre-productif. En effet, en assimilant dans l'esprit des citoyens le projet européen à leur vision conservatrice issue de la culture diplomatique et non pas de la culture démocratique, ils suscitent des oppositions en partie infondées. En prétendant construire l'Europe et proposer des solutions alors qu'ils ne se payent souvent que de mots, en maintenant dans bon nombre de domaines l'unanimité et en encombrant les traités de déclarations d'intentions, ils créent un décalage fatal entre leurs promesses et les faits et par conséquent des désillusions de la part d'une population a priori plutôt sensible à la cause européenne.

Prétendre vouloir une Europe forte en ne lui octroyant que des institutions faibles : cette attitude a notamment été celle des gouvernements français successifs. C'est ce que dénonce fort à propos Sylvie Goulard dans son livre *Le Coq et la Perle*.

En ne proposant comme alternative que des solutions aussi médiocres, les européistes enlisent l'Europe encore plus. En suggérant de se satisfaire des mauvais traités en vigueur actuellement -mauvais car insuffisants au regard des enjeux- ils ne se donnent comme perspective que des progrès par la bande, hors des traités et issus de la négociation intergouvernementale, c'est à dire à la fois peu démocratiques et moins efficaces.

Le vent du boulet qu'avait ressenti l'Europe au lendemain du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht n'avait pas suffi. Seul l'engagement et les qualités exceptionnelles du Président de la République de l'époque avaient permis d'éviter un premier désastre. Ses successeurs -et leurs homologues- n'ont pas su offrir les perspectives nécessaires pour éviter les obstacles que nous connaissons actuellement. Espérons qu'ils ne céderont pas aux sirènes défaitistes de ceux qui veulent aujourd'hui amarrer l'Europe au corps-mort du Traité de Nice et sauront innover afin que l'Europe puisse à nouveau retrouver la haute mer.

[www.uef.fr](http://www.uef.fr)

<sup>2</sup> Notons que le traité de Lisbonne prévoit le retrait de l'Union (article 50 du TUE consolidé).

## L'UEF demande aux partis politiques de présenter leur candidat à la présidence de la Commission européenne avant les élections européennes de 2009

Au séminaire de l'UEF Europe tenu à Turin, les 26-27 janvier dernier, sa Présidente, **Mercedes Bresso**, avait déclaré : « Pour qu'un premier pas soit fait vers une Union européenne plus démocratique, les citoyens devraient se voir donner la possibilité de choisir le prochain Président de la Commission européenne. Cela peut être obtenu si les partis politiques européens présentent, chacun, leur candidat ou candidate à ce poste, à temps pour les élections européennes de 2009 et laissent les électeurs décider. »

Selon le Traité de Lisbonne, actuellement soumis à ratification, le Conseil européen devrait en effet dorénavant avoir l'obligation de tenir compte des résultats des élections européennes de 2009 avant de proposer au Parlement européen, pour le vote final, le candidat ayant la faveur des

parlementaires européens au poste de Président de la prochaine Commission européenne. C'était là l'une des nombreuses avancées de ce texte, pourtant largement insuffisant mais permettant de sortir l'Union européenne de la période dommageable de stagnation provoquée par l'abandon du projet de Constitution européenne suite aux votes négatifs des Français et des Hollandais au printemps 2005.

Au moment où nous bouclons ce numéro, l'UEF n'a pas encore réuni ses instances pour définir les nécessaires évolutions de sa stratégie dans le cadre de la préparation des élections européennes de 2009 suite au Non irlandais.

Nous publions ci-dessous la Lettre adressée par Jacques Chauvin le 25 mars 2008 aux partis politiques français.



Madame, Monsieur,

L'Union des fédéralistes européens considère que les prochaines élections européennes en 2009 sont, pour les partis européens, un défi aussi bien qu'une opportunité historique.

Si le Traité de Lisbonne est ratifié, le Conseil européen élira son Président, qui aura des responsabilités spécifiques concernant la politique étrangère et de sécurité commune. Ce pas en avant dans la construction de l'Europe doit être combiné avec le renforcement du rôle politique de la Commission européenne.

Sans une Commission européenne renforcée, les citoyens voteraient pour un Parlement européen dont les pouvoirs ne seraient toujours pas clarifiés. Le pouvoir réel d'une assemblée élue est de contrôler le corps exécutif chargé de mettre en œuvre le programme soumis aux électeurs. En l'absence d'un lien clair entre le suffrage européen, le programme et le corps exécutif, les élections européennes courent le danger de devenir la simple juxtaposition d'élections nationales où des problèmes nationaux sont en cause, non pas l'avenir de l'Europe.

L'Union des fédéralistes européens vous demande de faire pression sur les instances européennes de votre parti pour qu'en vue de la prochaine campagne, elles présentent leur(e) candidat(e) à la Présidence de la Commission, responsable de la mise en œuvre du programme de la prochaine législature.

### En outre, nous pensons qu'il est nécessaire :

- d'inclure dans le programme électoral, la ferme résolution d'« avancer, après les élections de 2009, de nouvelles propositions pour aller plus loin dans l'établissement des fondements constitutionnels de l'Europe » comme il est dit dans la résolution du Parlement européen du 11 juillet 2007 ;
- de mettre en place un système de listes de candidats transnationales, incluant des citoyens de toute l'Europe ;
- de rejeter l'idée que les négociations en vue de choisir le futur Président du Conseil européen et le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité englobent aussi le choix du Président de la Commission européenne. Si cela était le cas, les citoyens européens seraient gravement trompés, puisque toutes les plus hautes autorités de la *gouvernance* européenne seraient déjà approuvées au moment des élections. Si l'Union européenne doit devenir une véritable « démocratie supranationale », les partis européens ne doivent pas soutenir d'obscur manœuvres pour la désignation aux plus hautes fonctions dans les institutions européennes.

Afin d'examiner ensemble ces questions, nous sollicitons une rencontre le plus tôt possible à votre convenance et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués et respectueux.

**Jacques CHAUVIN - Président de l'UEF-France**

## Vie de l'UEF supranationale

Michel MORIN

Secrétaire fédéral de l'UEF-France - Membre du Bureau européen de l'UEF

### TROIS JOURS D'INTENSES REUNIONS A BRUXELLES - Avril 2008

#### Jeudi 3 avril 2008

- **Rencontre entre l'Intergroupe fédéraliste et les responsables fédéralistes de l'UEF et de la JEF.**

Une excellente initiative, parfaitement préparée par Bruno Boissière, Secrétaire de l'Intergroupe et ancien parlementaire européen ; y ont participé environ 50 personnes : 5 députés de l'Intergroupe, 30 assistants ou membres de leurs équipes parlementaires et 15 responsables des deux organisations fédéralistes qui ont présenté les trois points stratégiques de leur action pour l'interpellation des partis par rapport à l'élection européenne de 2009 :

- quel candidat présenté par les partis à la Présidence de la commission ?
- quel programme européen et non national pour les partis ?
- quelle composition transnationale des listes de candidats ?

Les députés ont répondu, mais à part Monica Frassoni (ancienne Secrétaire générale de la JEF Europe et aujourd'hui Co-présidente du groupe Verts-AELE -Alliance libre européenne, représentant les élus des organisations régionalistes de toute l'Union européenne) sans malheureusement s'engager à fond sur les deux derniers points.

- **Conférence publique organisée par le Groupe Europe de l'UEF**

Jacques Santer (ancien Premier ministre du Luxembourg) a fait une très intéressante Conférence suivie par environ 200 participants, dont beaucoup de jeunes, sur le thème, « Après Lisbonne, vers une Europe plus intergouvernementale ou plus citoyenne ? »

#### Vendredi 4 avril : Bureau européen

Cette réunion a été majoritairement consacrée à préparer la réunion qui devait suivre de notre Comité fédéral.

Le Bureau s'est en particulier penché sur diverses propositions de résolution : sur l'indépendance du Kosovo, sur une éventuelle motion « pour un président unique de l'Union européenne », sur les langues de travail de l'UE... Il n'a pas été organisé de vote sur un texte de réflexion de notre ami Guido Montani, Président du MFE italien, mais par contre plusieurs réactions ont

été notées contre l'élection directe du Président européen par les citoyens européens, afin de préserver un système parlementaire en Europe.

#### Samedi 5 avril : Comité fédéral européen

Cette réunion s'est déroulée dans de très bonnes conditions de travail, dans un cadre nouveau : le siège des régions « Alpes-méditerranée » : Piémont, Rhône Alpes, Val d'Aoste, Ligurie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un long débat a eu lieu sur un texte pour « une seule Présidence pour l'Union » ; ce texte a finalement été rejeté, mais devra être pris en compte dans la suite des réflexions sur le type de fédération européenne souhaité par les fédéralistes. Guido Montani a présenté un texte dans le cadre du débat préparatoire au prochain Congrès de l'UEF-Europe devant être organisé mi-octobre de cette année à Paris. Ces textes devraient prochainement être disponibles sur les sites *web* de l'UEF-Europe et / ou (en français) de l'UEF-France.

Le Comité fédéral a adopté trois motions (disponibles sur le site de l'UEF Europe en anglais) sur : les langues ; la coopération avec le *Mouvement fédéraliste africain* (présidé par Jean-Paul Pougala, par ailleurs membre du Comité fédéral de l'UEF et du Conseil mondial du *World Federalist Movement*) ; le rôle des nouveaux *leaders* dans l'union européenne (pose des critères pour l'usage du Traité de Lisbonne et en particulier pour le rôle du Parlement européen).

Enfin le Comité fédéral a décidé de poursuivre l'action en direction des partis à tous les échelons (*Cf.* les points présentés à l'Intergroupe, ci-dessus, et les lettres de Jacques Chauvin aux partis français) sous toutes les formes de lettres, de contacts directs, d'actions auprès des citoyens, comme par exemple l'actuelle campagne de l'UEF Rhône-Alpes.

Un point très positif est apparu durant cette session de nos instances européennes et en particulier que les objectifs de politisation et de démocratisation de la construction européenne, en particulier à l'occasion des prochaines élections européennes, étaient très largement partagés par de très nombreux militants et cadres fédéralistes et constituaient donc un socle pour une unité forte des membres du mouvement à l'occasion de son prochain Congrès.

## Vie de l'UEF-France

### Réunions de nos instances, Bureau et Commission nationale

Une réunion de la Commission nationale, de même que des réunions plus informelles du Bureau, s'est déroulée à Paris le 31 mai. Elle a tout d'abord validé le compte-rendu de la précédente réunion tenue à Lyon début février, tout en insistant sur la nécessité d'améliorer nos méthodes de travail collectif pour une plus grande rigueur et une plus grande efficacité.

La quinzaine de membres présents (Alsace, 3 ; Franche-Comté, 2 ; Ile-de-France, 5 ; Rhône-Alpes, 6), de nombreux autres s'étant fait excuser (Ile-de-France, 5 ; Grand-sud [Midi-Pyrénées et département de l'Aude], 3 ; Rhône-Alpes, 7 ; de même que Eric Ternon, de Montpellier, union régionale actuellement en cessation d'activité) en particulier à cause d'autres réunions (comme par exemple l'Assemblée générale du *Mouvement européen Rhône*, au Comité directeur duquel ont été élus le même jour nos amis lyonnais, Guy Plantier et Alain Réguillon, de même que le responsable du groupe de Lyon des *Jeunes Européens - France*, Benoît Courtin). Ont en particulier été notés avec satisfaction divers points positifs : taux important de renouvellement des cotisations 2008 (dépassant 70 %), développement de la région Alsace et maintien dans les autres sections régionales à l'exclusion, nous l'espérons temporairement, de Languedoc-Roussillon ; meilleure communication et coopération entre l'UEF et d'autres associations européennes, dans de nombreuses régions (*Europe Direct*, *Mouvement européen*, *Jeunes européens*, *Maisons de l'Europe...*) ; développement du site web de l'UEF-France, de *L'Europe fédérale* et pour la deuxième année des *Notes de l'UEF-France*.

Michel Morin et Dominique Thauray (trésorier) ont enfin insisté sur la nécessité de la continuation et du

renforcement des liens et du *reporting* entre les sections et l'UEF-France.

Il a été également souligné l'importance de notre participation aux réunions de l'UEF-Europe, Bureau et Comité fédéral (Cf. l'article de Michel Morin) et la nécessité de développer encore les liens avec l'*Inter groupe fédéraliste* du Parlement européen.

Jacques Chauvin a apporté des précisions sur les contacts avec les partis politiques nationaux, en particulier sur la récente réunion avec les responsables du *Parti radical de gauche (PRG)* et celle devant être fixée sous peu avec l'*UMP* et le *PS* ; également sur sa participation au Comité de pilotage des prochains 2° *Etats généraux de l'Europe* (Cf. article spécifique) ou les contacts qu'il a eus, avec David Soldini, avec nos amis de l'association, *Action fédéraliste - Socialisme et liberté (AF-SL)*. David Soldini a fait un point sur le « Séminaire de formation fédéraliste » récemment organisé par les *Jeunes Européens - France* auquel il a présenté un rapport.

Un point a été fait par Jacques Chauvin sur les conditions de préparation dans la région parisienne du prochain Congrès de l'UEF-Europe, les 10 au 12 octobre prochain. Michel Morin a insisté que l'UEF-France devait savoir investir en temps et en moyens pour profiter de cette occasion pour améliorer sa visibilité, comme ce sera le cas lors des prochains *Etats généraux de l'Europe* de Lyon. La possibilité d'organiser une Conférence publique à l'occasion du Congrès européen a ainsi été envisagée.

Enfin il a été décidé que l'UEF-France pourrait dans le cadre de projets concrets, apporter une certaine aide financière à ses unions régionales, plus particulièrement à court terme vis-à-vis de l'UEF *Alsace* (section de Strasbourg).

## 2° Etats généraux de l'Europe, le 21 juin

### Large participation des fédéralistes Lyon - Palais des Congrès - Cité internationale

Les 2° *Etats généraux de l'Europe*, après ceux de Lille auxquels l'UEF-France avait déjà participé, vont se dérouler à Lyon dans quelques jours avec comme pays invité l'Italie (Le Président de la République italienne, l'ancien parlementaire européen Giorgio Napolitano y participera) comme de très nombreuses autres personnalités et quelques milliers de citoyens européens.

Ils dureront toute la journée du samedi 21 juin et se poursuivront en soirée par une Fête européenne de la musique. Comme ceux de Lille, ils ont été organisés par trois des principales organisations européennes françaises (*Mouvement européen France*, *Europa Nova* et *Notre Europe*), mais pour cette deuxième édition l'UEF France a pu prendre toute sa place au sein du Collectif des

organisations associées et dans la préparation. Nous en donnons ci-après un aperçu.

### Présence permanente des fédéralistes au Village européen

Le village européen rassemblera plus de quatre-vingt partenaires associatifs et institutionnels, locaux, nationaux et communautaires. avec notamment des associations, des syndicats, des fondations, des ONG (en particulier environnementalistes), des *Think tanks*, des médias, des institutions locales, régionales et européennes, des organismes sportifs et culturels, ... et un Village européen des enfants.

Les fédéralistes seront présents toute la journée au Village européen où l'UEF France et l'UEF Rhône-Alpes, d'une part, et les *Jeunes Européens - France* tiendront deux stands différents.

### Atelier de réflexion animé par l'UEF France

Par ailleurs l'UEF France, qui a été rejointe par diverses autres associations [UEF - Rhône-Alpes ; *Jeunes Européens - France* ; *Civisme et démocratie (CIDEM)* ; *Association française du Conseil des Communes et des régions d'Europe (AFCCRE)* ; *Action fédéraliste - Socialisme et liberté (AF-SL)* ; *Réalités européenne du Présent* ; *Jeunes Européens - France (JE-F)*] a été chargée (en partenariat avec celles-ci) d'organiser et d'animer, à son initiative, l'un des principaux Ateliers de réflexion de la journée, sur le thème qu'elle avait proposé :

#### Aux urnes, citoyens européens ! La démocratie représentative dans l'Union européenne (11h15-12h45)

Depuis 1979, l'Union européenne est entrée, avec l'élection directe du Parlement européen, dans une nouvelle phase de son développement. Le Traité de Maastricht, prévoyant le droit de vote pour les résidents communautaires aux élections locales et européennes et créant la citoyenneté européenne, fut un pas supplémentaire vers la constitution d'une véritable démocratie européenne. Enfin, les récents traités, Maastricht, Amsterdam, Nice et Lisbonne, ont renforcé la place du processus de codécision, mettant sur un pied d'égalité les représentants des gouvernements des Etats membres et les représentants des citoyens européens. Pourtant, malgré le développement formel de la démocratie parlementaire européenne, la participation aux élections européennes demeure faible, et l'Europe n'est pas véritablement devenue un enjeu de débat politique lors des élections nationales ou locales. L'absence de participation au vote et l'absence de débat public a une conséquence grave pour l'avenir de la démocratie européenne. En effet, le désintérêt apparent des citoyens explique, entre autres, le manque d'intérêt que les partis politiques continuent de manifester vis-à-vis de la question européenne. Les processus démocratiques, tels que la participation du Parlement à la nomination de la Commission ou encore la mise en place

de véritable projet de gouvernement européen, soutenu par une majorité parlementaire, sont possibles institutionnellement mais ne sont pas mis en oeuvre. La défiance naturelle de nombreux partis et responsables politiques envers le développement de la démocratie européenne est renforcée par la faible participation des citoyens au système politique européen et l'absence de débat public sur les questions d'intérêt européen.

L'atelier proposé par l'UEF vise à discuter de cette problématique, avec des élus notamment, et à rechercher des solutions pour permettre une meilleure participation des citoyens à la désignation de leurs représentants.

La politisation du débat européen est désormais nécessaire pour permettre à l'UE de mieux fonctionner, plus efficacement et avec davantage de légitimité. En ce sens, les élections parlementaires de 2009 doivent marquer un véritable changement de la part des responsables et des partis politiques qui doivent prendre la démocratie européenne au sérieux et proposer aux citoyens européens des choix clairs et de véritables programmes de gouvernement pour l'Europe.

En favorisant un échange entre le monde politique et la société civile, l'atelier « Aux urnes citoyens » se propose d'explorer différentes pistes pour faire évoluer la perception de l'Europe par les citoyens et permettre à ces derniers de devenir effectivement le fondement du pouvoir politique européen.

**Animateur :** Bernard Fromentin, Journaliste (*Euro News*)

**Intervenants :** Pierre Lequiller, Député UMP, Président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne ; Cédric Bloquet, Délégué général de *Civisme et Démocratie* ; Nathalie Griesbeck, Députée européen, PPE ; Ricardo Levi, Député italien ; Henri Monceau, Notre Europe ; Guido Montani, Professeur à l'université de Pavie, Président du *Movimento federalista europea* (section italienne de l'UEF et du WFM) ; Jacques Chauvin, Président de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF France ; Pauline Gessant, Vice-présidente des *Jeunes européens France* ; Virgilio Dastoli, ancien Assistant parlementaire d'Altiero Spinelli au Parlement européen, ancien Secrétaire général du *Mouvement européen international*, actuellement Directeur du Bureau de Rome de la Commission européenne.

### Les JE-France et Le Taurillon aussi...

De leur côté, l'équipe du magazine en ligne *Le Taurillon*, fondé par les *Jeunes Européens - France*, avec laquelle l'UEF-France a signé un contrat de partenariat politique, et section française de la *JEF Europe* organisent pour leur part, en partenariat avec d'autres associations (*Touteleurope.fr* ; *Euractiv.fr* ; *CaféBabel.com* ; *Euros du Village*), un important atelier sur les nouvelles technologies de la communication, « L'Europe sur la toile Internet, espace de mobilisation politique pour les citoyens européens ? » sur la problématique ci-après.

Média transfrontières, facilitant le dialogue et le débat, *Internet* semble faire écho à une Union européenne qui favorise la libre circulation des personnes et des idées. Pour les jeunes de la «génération Erasmus», qui ont grandi avec le *Web*, dialoguer en ligne avec un correspondant à l'autre bout de l'Europe est devenu naturel.

Peut-on dire pour autant qu'*Internet* favorise l'émergence d'un «espace public» européen ?

Dans le débat en ligne particulièrement vif qui s'est tenu lors du référendum français sur le traité constitutionnel européen, les autres Européens ont eu bien du mal à se faire entendre. Simple question de circonstances ou signe d'une difficulté plus profonde à conduire un débat véritablement européen ?

De nombreuses questions seront abordées au cours de cet atelier : quels sont les thèmes politiques susceptibles de susciter une mobilisation transeuropéenne en ligne ? Quels seraient les outils d'une telle mobilisation (*blogs*, communautés, e-pétitions) ? Comment les pouvoirs publics européens envisagent-ils les évolutions des usages politiques d'*Internet* ?

**Avec les participants suivants :** **Benoît Thieulin**, Directeur de la *Netscouade* ; **Fernando Navarro**, Responsable section politique *cafebabel.com* ; **Jean Quatremer**, Journaliste à *Libération*, animateur du blog *Coulisses de Bruxelles* ; **Véronique Auger**, Journaliste à *France 3* ; **Ylva Tiveus**, Directrice de la Direction Communications multimédias de la *DG Communication* ; **Dominique Reynié**, Politologue, coordinateur de l'ouvrage *L'Opinion européenne en 2008*.

Enfin, les *JE-F* ont également participé à l'organisation et l'animation d'un 3<sup>e</sup> Atelier, sur le thème « **La mobilité des jeunes : la citoyenneté européenne des jeunes au-delà des bonnes intentions** », en liaison avec diverses autres associations européistes [*Groupe des Belles*

*feuilles* ; *Région Rhône-Alpes* ; *Parlement européen des jeunes* ; *Ligue de l'enseignement* ; *Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne (MRJC)* ; *Association européenne des enseignants (AEDE)*].

## De nombreux autres ateliers et associations

D'autres ateliers étant organisés par le *Mouvement européen France, Sauvons l'Europe, Confrontations Europe...* sur des thèmes très variés. Nous n'en citerons que les intitulés avant de revenir sur les 2<sup>e</sup> Etats généraux de l'Europe dans notre prochain numéro.

« **L'UE dans la compétition mondiale : comment concilier intérêts européens et performances économiques ?** » ; « **Sport et citoyenneté européenne** » ; « **L'Union européenne, quelle responsabilité vis-à-vis de ses voisins ?** » ; « **Echanger, coopérer, bouger : vivre l'Europe sur le terrain.** » ; « **Entreprises et salariés européens pour une mondialisation responsable. Responsabilité sociale des entreprises, l'Europe en pointe !** » ; « **Citoyenneté européenne : Comment ne laisser personne sur le bord de la route ?** » ; « **Développement durable : un projet pour l'Europe ? Énergie et lutte contre le changement climatique : un engagement pour l'Europe** » ; « **Voter, c'est bien, participer c'est encore mieux ! La démocratie participative de l'Europe au niveau local.** » ; « **L'Europe de la santé. Mobilité des médecins, des étudiants, et des chercheurs.** » ; « **Le droit européen au quotidien. La mobilité des jeunes : la citoyenneté européenne au-delà des bonnes intentions.** » « **Europe et migration : l'Europe au défi** » ; « **Pas de citoyenneté européenne sans culture.** » « **Les échanges culturels, berceau et ciment de l'Europe** » ; « **L'Europe : une responsabilité à transmettre. Ambition et poids des générations européennes émergentes** » ; « **Nationalisme économique ou patriotisme européen ?** » ; « **Europe, l'avenir des banlieues ?** » ; « **Pour des élections européennes, européennes !** »

## Activités régionales de l'UEF

### UEF Alsace

L'*UEF Alsace*, comprenant de nombreux jeunes militants, poursuit un rapide développement. Domiciliée à la *Maison de l'Europe d'Alsace* de Strasbourg elle prend place dans le paysage des associations européennes de la région en développant des contacts avec le *Mouvement européen*, les *JE*, *Café Babel*... Elle développe également des contacts avec la ville et la communauté urbaine.

Le 21 avril, l'*UEF Alsace* a publié dans la presse régionale un communiqué de presse demandant une position commune de l'Union européenne au sujet des Jeux olympiques de Pékin (*Cf. ci-dessous*).

Le Bureau de la section est régulièrement réuni, et diverses réunions « de formation » ont été organisées ces dernières semaines. La première, mardi 13 mai, avec Jean-François Billion (*UEF Rhône-Alpes*), a réuni une dizaine de personnes, sur le thème du *Comité français pour la fédération européenne* fondé à Lyon en juin 1944 au sein du *Mouvement de libération nationale* (groupant les principaux mouvements de Résistance non communistes des deux zones). La seconde, le samedi 7 juin, quand une douzaine de militants et sympathisants ont participé à une rencontre avec Jacques Chauvin et Alessandro Giaccone (*UEF I-d-F*) à l'occasion de laquelle ce dernier a développé l'histoire des mouvements

fédéralistes, du Congrès de La Haye (1948) à l'échec de la Communauté européenne de défense (1954).

Il est à regretter que cette réunion se soit déroulée le même jour que la dernière session d'un Colloque fédéraliste, « Les régions : pierres angulaires d'une Europe fédérale » organisé par l'Université Robert Schuman sous le Patronage du Conseil de l'Europe. Cette concomitance a en effet empêché divers militants comme Ulrich Bohner, aujourd'hui Secrétaire général du Conseil des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et responsable du colloque, de participer aux travaux.

Dans le cadre du Colloque lui-même, divers membres de l'UEF avaient par contre été reçus à la Mairie de Strasbourg par M. Fontanel, adjoint au maire, puis assistés à une Conférence de Jean-Pierre Gouzy (UEF I-d-F) sur « l'actualité européenne et la Présidence française de l'Union ».

Divers membres ont enfin participé aux récentes Commissions nationales ou seront présents aux Etats généraux de l'Europe de Lyon du 21 juin.

### Communiqué de presse de l'UEF Alsace

L'UEF Alsace a pris la résolution à l'occasion de chaque session plénière du Parlement européen à Strasbourg de rédiger un communiqué de presse à destination de la presse régionale.

L'UEF Alsace, groupe régional de l'Union pour l'Europe fédérale, section française de l'Union des fédéralistes Européens, profite de la

session plénière du Parlement européen du 21 au 27 avril pour appeler à la prise d'une position commune officielle de l'Union européenne concernant les Jeux olympiques de Pékin.

L'UEF Alsace constate une fois de plus que les égoïsmes nationaux et la raison d'Etat vont à l'encontre des intérêts des peuples européens. En ne parvenant pas à adopter une position commune, les chefs d'Etats des pays membres préfèrent défendre les intérêts de leur propre diplomatie plutôt que d'écouter leurs peuples et d'adopter une position commune qui permettrait à l'Europe de peser sur la scène internationale. Cette situation n'est pas sans rappeler les débats qui ont animé notre continent au moment où les Etats-Unis s'apprétaient à intervenir en Irak.

L'UEF Alsace souhaite rappeler que la diplomatie nationale est aujourd'hui une impasse et que seule l'émergence d'une diplomatie européenne permettra aux Européens d'être crédibles sur la scène internationale.

Par ailleurs l'UEF Alsace se félicite de la résolution adoptée par le Parlement européen le 10 avril 2008, par laquelle les Députés européens demandent « au Conseil, et en particulier à la Présidence, de suivre avec attention les événements, et de veiller à la cohésion d'une position commune de l'Union européenne ». Cette prise de position prouve que le Parlement européen joue son rôle d'institution représentante des peuples européens là où le Conseil n'est plus que le concert inaudible de nations désaccordées.

Le fonctionnement encore trop inter-gouvernementaliste de l'Union européenne est un frein aux positions ambitieuses et à la défense des intérêts des Européens.

**Jean-Baptiste MATHIEU**

Président - [uef.alsace@gmail.com](mailto:uef.alsace@gmail.com)

## STRASBOURG

### Colloque « Les régions, pierre angulaire d'une Europe fédérale »

Le Colloque a permis de rencontrer divers universitaires français et italiens liés au CIFE (Vlad Contantinesco -Strasbourg, Fernand Bouyssou -Toulouse, ou Cagiano de Azevedo -Rome)... parfois plus intéressés au fédéralisme « intégral » qu'au fédéralisme « institutionnel » proprement dit. J'ai également pu rencontrer Laurence Geli-Talichet (ancienne responsable du MFE et de la JEF Provence), Peter Osten (d'Europa Union Deutschland et ancien Président de la JEF Europe dans les années 1970) et Rinaldo Locatelli (ancien responsable du MFE Alsace et de sa Commission nationale). Par contre je regrette d'avoir à quelques heures près raté une rencontre avec Jean-Claude Sebag, ancien Secrétaire général du MFE.

Au niveau du contenu du Colloque, à noter plus particulièrement les intéressants rapports de M. Klaus Schumann (« Le Conseil de l'Europe dans la construction européenne »), de deux responsables politiques belges, Messieurs Jean-Claude Cauwenbergh, député de la Région wallonne (« La Charte européenne de la démocratie régionale ») et Karl-Heinz Lambert, Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique (« La coopération frontalière, vecteur de la démocratie européenne »), enfin du Professeur Charles Ricq, du Centre d'observation européen des régions (CŒUR), de Genève (« Du personnalisme au fédéralisme européen dans la perspective de Denis de Rougemont »).

A remarquer également tout particulièrement la passionnante conférence de Vlad Contantinesco, Professeur à l'Université Robert Schuman, sur « La construction européenne après le Traité de Lisbonne », dont le récent Non irlandais n'enlève toutefois rien à l'intérêt quant aux apports de ce Traité dans la perspective de la longue marche des fédéralistes en faveur de la démocratie et de la

Fédération européenne. Le Colloque s'est poursuivi le samedi 7 juin par une visite de l'Euro-Institut de la faculté de droit de Kehl, avant d'être clôturé par une réception à l'Hôtel de la région Alsace par son Président M. Adrien Zeller.

Mon second regret c'est que les organisateurs n'aient pas pensé, ou pu, donner la parole à des personnes proches des mouvements régionalistes et autonomistes de l'hexagone, ceux réunis au sein de la Fédération Régions & Peuples solidaires (et au niveau européen dans l'Alliance libre européenne, qui compte de nombreux élus au Parlement européen, membres du groupe Verts-AELE et parfois de l'Intergroupe fédéraliste). Il est regrettable qu'aucun « régionaliste » français, dont de nombreux élus (comme, par exemple, nos amis Christian Guyonvarc'h, Vice-président de la Région Bretagne, chargé des questions institutionnelles et européennes, ou Gérard Onesta, député européen Vert, Vice-président du Parlement européen, et membre de l'UEF Grand-sud) n'aient été associés aux travaux, alors même que la France reste dans l'Union européenne, l'un des Etats les plus retardataires en matière de démocratie régionale... !

Pour ne pas conclure sur une note critique, revenons brièvement sur la très intéressante communication de M. Klaus Schumann, ancien Directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe, sur le rôle important de cette institution dans le processus d'unification européenne, et plus particulièrement à propos des retrouvailles de la famille européenne ces dernières années, et, surtout, sur le très vibrant et militant hommage d'Ulrich Bohner dans son introduction à notre ami Luciano Bolis, ancien Président du MFE Alsace.

**Jean-François BILLION**



## UEF Franche-Comté

Il est de plus en plus difficile de mobiliser des militants autour des thèmes qui justifient notre existence : la nécessité du fédéralisme, le processus constituant européen, une constitution fédérale pour l'Europe. Partant de ce constat, l'UEF Franche-Comté a décidé de recentrer son action dans une collaboration avec le *Mouvement Européen* et *Europe Direct*, bien implantés dans notre région. L'UEF est membre du Conseil d'administration de l'association support d'*Europe Direct* qui bénéficie du soutien financier du Conseil régional, du département du Doubs et de la ville de Besançon, en attendant l'arrivée d'un nouveau partenaire avec le Territoire de Belfort.

Dans ce cadre quelques militants ont participé aux actions suivantes : interventions dans les écoles primaires, permanences à la *Foire Comtoise* (importante manifestation commerciale se tenant chaque année à Besançon et accueillant 120.000 visiteurs), présence à la journée de la Fête de l'Europe le 9 mai organisée cette année par la Préfecture de Région sur le thème des fonds structurels et clôturée par un spectacle de cabaret-théâtre traitant avec humour du Parlement européen.

De la même façon l'UEF a été présente aux réunions du *Mouvement Européen* qui s'apprête à recevoir M. Geremek en septembre.

A noter également la poursuite de la collaboration avec la *Maison de l'Europe Transjurassienne* de Neuchâtel (Suisse) et la participation à un forum sur l'emploi transfrontalier (de la France vers la Suisse). Quatre membres de l'UEF mènent par ailleurs une réflexion sur le devenir de la *Maison de l'Europe de Franche-Comté* tombée en déshérence à la suite du décès de son président, notre ami Jacques André.

L'UEF Franche-Comté a été représentée au séminaire annuel tenu à Desenzano (lac de Garde) par le *Comité pour l'Etat fédéral européen* et la *Fondation Mario Albertini*. Son président a par ailleurs fourni un important travail de traduction de l'anglais vers le français de fiches argumentaires produites par ce Comité... La rencontre de Desenzano a en outre permis de nouer des contacts avec l'UEF Belgique également représentée à cette manifestation.

**Yves LAGIER**

**Président UEF Franche-Comté**

## UEF Grand-Sud (Midi-Pyrénées et département de l'Aude)

### Café Europe du Grand Sud

#### *Histoire et actualité du fédéralisme mondial*

Jean-François Billion a présenté le lundi 7 avril 2008 à 20 h. son ouvrage sur l'histoire du fédéralisme mondial en lien avec l'actualité (*Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale*, éd. *Fédéroip*, 24170 Gardonne, et, *Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes*, Ventotene, 1997). Le thème très militant de cette troisième édition a essentiellement réuni les militants et sympathisants de la section régionale.

Le prochain rendez-vous, fixé vers la fin juin 2008, toujours au café restaurant *Le Papagayo*, aura pour thème l'*Euroméditerranée*.

Ce sujet devrait être traité par un Maître de Conférence de l'*IEP* de Toulouse.

Cette première approche doit nous permettre de préparer un projet de colloque sur ce thème prévu à la rentrée universitaire d'octobre.

### Le blog

Ce support interactif et multimédia, créé et géré par notre chargé de la communication, Olivier Martin, joue un rôle de relais et d'interface avec les militants de la section et le grand public.

Toutefois, malgré la qualité du travail effectué, la fréquentation reste encore très confidentielle. Je compte sur l'ensemble des adhérents et sympathisants de l'UEF pour diffuser et fréquenter ce Blog. Dans cette optique, j'ai adressé récemment le lien aux responsables des autres sections.

### La Fête de l'Europe

**A Toulouse**, la Fête de l'Europe s'est déroulée le lundi 5 mai 2008 sur la place du Capitole comme chaque année.

Organisée par la *Maison de l'Europe*, nous avons pu y rencontrer des partenaires associatifs et du public intéressé par notre idéal fédéraliste. M. Cohen, Maire de Toulouse, nouvellement élu, nous a écouté avec courtoisie. Son adjoint aux relations internationales et européennes, député européen, M. Kader Ariff, a démontré par son écoute un intérêt certain à l'égard de nos idées et de nos actions présentes et à venir.

**A Cahors**, l'UEF Grand Sud s'est également impliquée, avec la préfecture du Lot, au travers d'une conférence débat sur « l'Europe et les jeunes », illustrée par notre documentaire « Envie d'Europe » produit par l'UEF France en 2000.

Cette diffusion a rencontré un vif succès et l'intérêt du film n'a pas perdu de son actualité bien au contraire !

**Philippe FERAL - Président**

## UEF Ile-de-France

Les réunions se poursuivent au rythme d'une par mois. Les membres de l'UEF participent également à d'autres réflexions et actions avec, entre autres, les *Maisons de l'Europe* (2 en Ile de France) et le *Mouvement européen*.

Afin de rendre tangible l'Europe fédérale, il a été décidé de commencer **un travail de synthèse présentable de manière synthétique sous Powerpoint** sur des sujets en rapport direct avec l'Europe.

Un premier sujet tient à **l'explication du fédéralisme lui-même et de son application à l'Union européenne**. Le propos consiste à rester simple mais surtout illustratif. La présentation faite aux citoyens lui permet de comprendre le plus d'une Europe fédérale par rapport à l'Europe intergouvernementale. Ces derniers concepts doivent d'ailleurs être imagés pour être compris du plus grand nombre. Il s'agit là d'une part du transfert de compétence et d'autres parts de la gouvernance de l'Union. Un second sujet tient à **l'organisation diplomatique** de l'Union et des Etats membres. En effet, les citoyens sont depuis longtemps en faveur d'un transfert de cette compétence en faveur de l'Union, pourtant, si les accords sont nombreux sur le terrain économique, les questions diplomatiques restent à ce jour essentiellement du ressort des Etats, même si les évolutions du Traité de Lisbonne marquent un frémissement vers un appareil diplomatique européen. Il est de notre ressort d'imaginer le visage que pourrait avoir une diplomatie européenne dans le respect des traditions historiques de chaque Etat membre. Les scénarios sont nombreux, mais les imaginer et les illustrer peut rendre cet aspect plus palpable encore pour les citoyens mais aussi pour les initiés des questions européennes. Cet aspect ne peut être étudié par les chancelleries sans en avoir une vision conservatrice puisqu'une diplomatie européenne consisterait en partie à un transfert de ressources -et d'influence- vers l'Union. Ces questions diplomatiques sont essentielles à l'heure des grands défis qui s'ouvrent et dont la dimension planétaire s'impose à la première analyse. Un troisième et dernier sujet est celui de la **défense**. Ce sujet politique

est aussi technique et directement lié à la diplomatie. D'une part, les 27 Etats membres ont des politiques de défense très variées, d'autre part, ils ont une approche différenciée, plusieurs pays affichant par exemple des positions de neutralité, d'autres s'interdisant des politiques hors des frontières nationales. Enfin, les interventions à l'international sont souvent tributaires du passé, le passé de nombreux pays rend difficile les missions de guerre ou de maintien de la paix dans un certain nombre de pays. Le dispositif d'organisation des armées dépend donc aussi de ces facteurs. Les moyens matériels sont également indispensables. Or sur ce point, la politique industrielle de défense n'est soutenue que par un faible nombre de pays, alors que le maintien des compétences en matière de haute technologie est en partie lié aux percées effectuées sur le terrain militaire. Enfin, la capacité de projection des forces est essentielle pour qu'une armée européenne future soit crédible. Or ce dispositif doit être opérationnel en permanence, créé d'abord, maintenu en état ensuite, à l'heure de l'austérité budgétaire, cette ligne n'est pas évidente. Ce sujet suppose également la création d'une autorité civile à l'échelle européenne et une transparence démocratique des dépenses et actions militaires, un rôle et des pouvoirs à créer pour le Parlement européen. Les contributions synthétisées devraient être achevées pour le mois de septembre.

Afin de clore l'année dans de bonnes conditions, **une visite de la maison de Jean Monnet a été organisée le 14 juin 2008**. Suivant le vote Non survenu en Irlande, cette visite a permis de découvrir pour certains d'entre nous, l'un des lieux symboliques de la construction européenne. Une prochaine visite devrait être organisée avec d'autres associations et programmée pour le mois de septembre. Le Professeur Bernard Barthalay -membre de l'Association Jean Monnet, et de l'UEF Rhône-Alpes- nous a présenté le rapport de Jean Monnet au fédéralisme et la dynamique de la méthode communautaire, non comme une finalité, mais comme un moyen pour parvenir à une fédération. Son propos fera l'objet d'une analyse ultérieure et certainement d'une autre rencontre.

**Patrick BONNIN**  
Président **UEF Ile-de-France**

## Les fédéralistes français en ligne :

**UEF France :** [www.europe-federale.asso.fr](http://www.europe-federale.asso.fr) – [www.uef.fr](http://www.uef.fr)  
**JE France :** [www.jeunes-europeens.org](http://www.jeunes-europeens.org)  
**Le Taurillon :** [www.taurillon.org](http://www.taurillon.org)  
**Presse fédéraliste :** [www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

**Nous nous efforçons d'améliorer la qualité, la lisibilité et la régularité, de l'Europe fédérale, des Notes de l'UEF-France, du site [www.uef.fr](http://www.uef.fr) ... merci de nous aider à leur diffusion : adhérez, diffusez, abonnez vous ! Merci**

## Paris, 6 mai 2008, pour la Fête de l'Europe, Importante conférence à Sciences-Po

Le 6 mai 2008, quelques jours avant la fête de l'Europe, les organisations politiques de Sciences Po Paris (*ATTAC, Jeunes Européens, Réplique, Jeunes Verts, PS, UMP, Modem*) ont organisé une conférence sur « **la question démocratique en Europe** ». Sont intervenus : Aurélie TROUVE (co-présidente d'*ATTAC*), Jean-Louis BOURLANGES (ancien eurodéputé *UDF*, ancien président du *Mouvement européen France*), Hélène FLAUTRE (eurodéputée des *Verts européens*, présidente de la Commission des Droits de l'homme au Parlement européen), David SOLDINI (Vice-président de l'*UEF France*) et Francis WURTZ (membre du *PC* et Président du groupe *Gauche Unie et Verts nordiques* au Parlement européen).

**Nous reproduisons ci-dessous les interventions d'Hélène Flautre et de David Soldini.**

**Hélène FLAUTRE,**  
eurodéputée *Verts*,  
Présidente de la Commission des Droits de l'Homme au Parlement européen

Quand l'on parle de démocratie en Europe on se trompe souvent de cible. Il faut noter que **le Parlement européen, institution légitime s'il en est, a vu ses pouvoirs renforcés**. C'est par ailleurs une institution qui a **une capacité de débat, d'amendement et de résolution qui est incomparable avec celle dont l'on peut disposer au Parlement français**. Notamment dans les domaines environnementaux et les questions de politique étrangère, les majorités sont moins figées, plus variables, et il faut aller les chercher, ce qui présente davantage d'intérêt et renforce la capacité des députés.

Quant au nouveau traité simplifié, il apporte des améliorations en terme de démocratie et de lisibilité.

**Ce qui pose problème en terme de démocratie européenne ne se situe pas tant au niveau formel : ce qui manque est en fait une « scène publique européenne »**. On l'a vu apparaître lors des grandes manifestations contre la guerre, lors des débats sur le Traité constitutionnel européen en 2005, puis à propos des Directives Bolkenstein, Reach...

**La question démocratique ne saurait se limiter à la question du vote**. Ce serait s'inscrire dans la vision actuelle des néo-conservateurs américains, qui considèrent que pour exporter la démocratie, il suffit de prévoir des élections libres. Or cela seul ne suffit pas, comme le montrent à travers l'histoire les exemples de l'Iran d'aujourd'hui, de l'Irak de Saddam Hussein, de l'Union soviétique ou de la Chine Populaire... Des systèmes politiques qui prévoyaient le vote mais qui sont très éloignés de ce que l'on appelle démocratie. A contrario, certaines sociétés anciennes, notamment tribales, avaient développé des formes de délibération collective qui permettait que les différents points de vue présents dans la communauté soient pris en compte lors du processus de prise de décision, ainsi que le montre A. Sen dans *La démocratie des autres*.

Il faut également considérer, au-delà du processus, qu'**une décision démocratique doit avoir un sens pour le citoyen. Elle doit être effective, c'est-à-dire qu'elle doit être en mesure de modifier le réel. C'est probablement à ce niveau que l'Union européenne**

ce qu'il faut donc faire, c'est **soutenir les réseaux, la société civile, les coordinations** : ils sont décisifs pour l'avenir de la démocratie européenne. Par exemple, Gérard Onesta a mis en place une *Agora* citoyenne au Parlement européen.

Il ne s'agit pas tant d'une question identitaire, mais celle de la vision de l'Europe, du projet européen, par exemple : quel rôle de l'Union en tant qu'acteur global dans le monde ? **La démocratie ne doit pas s'envisager seulement par rapport à un entre-soi, mais également dans la relation aux « autres »**.

Ce n'est pas un hasard si l'Union européenne s'est engagée unilatéralement à baisser de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. De même dans ses relations avec les pays en développement, l'UE offre la possibilité d'une action qui n'est pas systématiquement orientée et partisane, pour soutenir les initiatives en faveur de la paix, le développement humain... L'immigration reste cependant un domaine où l'UE garde une vision très restrictive qu'il faudrait pouvoir dépasser.

**David SOLDINI**  
Vice-président de l'*UEF-France*

**souffre d'un déficit démocratique. En effet, dans des domaines où les Etats nationaux sont aujourd'hui impuissants, l'Union n'a pas les compétences pour agir. C'est le cas de la politique étrangère, la politique fiscale, une grande part de la politique économique ou sociale. Or, ce sont naturellement des domaines fondamentaux pour les citoyens**. Tant que l'Union ne sera pas en mesure d'agir efficacement dans ces domaines, de prendre des décisions qui permettent effectivement de résoudre ces problèmes, il est difficile d'imaginer que le citoyen se reconnaisse dans le système politique européen.

**Le défi de la démocratisation de l'Union passe par l'accroissement de ces compétences**, afin de développer une véritable politique européenne cohérente et en mesure de répondre aux problèmes qui ne peuvent plus être résolus nationalement : la question de la stabilité internationale et de la résolution de certains conflits durables, la question environnementale, la lutte contre les pandémies et contre les inégalités nord/sud... Naturellement, **le Traité de Lisbonne est un pas dans la**

**bonne direction même s'il ne suffit certainement pas.** Celui-ci reprend les avancées du Traité constitutionnel, même si son mode d'élaboration est différent puisque ce sont les Chefs d'Etats et de gouvernements qui l'ont élaboré, alors que la Constitution avait été écrite par une Convention travaillant démocratiquement. C'est regrettable car **la négociation intergouvernementale ne permet pas de dégager des solutions efficaces, il faut espérer que ce soit le dernier texte négocié de cette façon.** C'est d'ailleurs la seule conséquence visible du Non au référendum... Ce qui est évident c'est qu'il faudra reprendre le chemin de l'intégration rapidement si l'on veut démocratiser l'Union.

Comment ? Il est trop tôt pour penser rouvrir dans l'immédiat le dossier institutionnel. Le traité de Lisbonne n'est pas entré en vigueur et les élections européennes arrivent rapidement. Actuellement, **les fédéralistes militent donc pour que ces élections européennes de**

**2009 soit un véritable moment démocratique, où les citoyens pourront confronter des programmes politiques pour l'Europe et choisir quelle politique ils veulent voir mettre en oeuvre en Europe. Il faut donc que les partis politiques présentent des programmes politiques uniques dans toute l'Europe et désignent chacun un « champion », c'est-à-dire un candidat à la présidence de la Commission en cas de victoire aux élections.** Il faut politiser le débat. En effet, les citoyens ne pourront être séduits que par des programmes politiques ambitieux, que l'Union ne peut aujourd'hui pas réaliser, faute de compétences. Il faut mettre à jour cette contradiction, entre les ambitions que l'on prête à l'Europe et les moyens qu'on se donne effectivement pour réaliser ces ambitions, et **faire en sorte que le Parlement nouvellement élu ouvre très rapidement le dossier institutionnel et constitutionnel en demandant la convocation d'une nouvelle convention.** Il en a les moyens, il faut faire en sorte qu'il en ait la volonté.

## UEF Rhône-Alpes

Après des mois d'avril et mai où les fédéralistes européens ont été très présents dans les rues de **Lyon** ainsi que d'autres villes de Rhône-Alpes (**Pays de Gex, Vienne, Valence, Grenoble...**), le mois de juin compte aussi de nombreuses activités :

- **journées consulaires**, place Bellecour, les samedi 7 et dimanche 8 juin, l'UEF sera présente sur les deux stands de la *Maison de l'Europe* et d'*Europe Direct* ;
- vendredi 20 juin, en partenariat avec la *Maison de l'Europe*, Jean-Pierre Gouzy, vice-président de la *Maison de l'Europe de Paris*, ancien Président de l'UEF France livrera son « **journal parlé de l'Europe** » sur le thème : « l'Union européenne sous la Présidence française et le monde tel qu'il tourne » ;
- le samedi 21 juin de 9 h à 18 h, au Palais des Congrès de Lyon, se tiendront les **2<sup>o</sup> Etats généraux de l'Europe**, où nous espérons voir avec un public nombreux, nos militants et sympathisants, sur le stand de l'UEF au sein du **village associatif** ainsi que dans l'**atelier** animé par l'UEF-France, en commun avec d'autres associations, sur le thème : « Aux urnes citoyens » dans le cadre de la campagne des fédéralistes pour les élections européennes de 2009.

Le 9 mai, le stand lyonnais a entre autre été remarqué par *FR 3*. Jean-Paul Truchet et Jean-Luc Prevel ont été *interviewés*. Les journaux télévisés du même jour, régional et national, ont parlé de l'initiative des fédéralistes.

L'UEF Rhône-Alpes a tenu cette année deux Comités directeurs, les 18 janvier et 29 avril ; elle en tiendra un 3<sup>ème</sup> le mardi 26 août et réunira son Assemblée générale le 20 septembre, une quinzaine de jours avant notre Congrès européen à Paris. Notons enfin qu'une dizaine de militants participent aux permanences hebdomadaires

à *Europe Direct* et que les rapports sont étroits avec les *JE-Lyon*.

### Communiqués de presse

#### VIENNE - 5 mai 2008

L'Union européenne des fédéralistes avait installé un stand aux couleurs de l'Europe pour sensibiliser les Viennois qui allaient faire le marché aux arcanes de l'Union européenne. De nombreuses brochures expliquant le fonctionnement de l'Union aux grands comme aux petits ont été distribuées.

Des tracts montraient la nécessité de doter l'Union d'un véritable gouvernement démocratique pour réaliser ce que les Etats ne peuvent plus gérer seuls : la défense, le contrôle de la monnaie et de l'économie européenne, les conséquences du réchauffement climatique... A un an des prochaines élections européennes de juin 2009, les fédéralistes demandent aux partis politiques de publier un programme d'action dans l'intérêt des citoyens européens dans leur ensemble et de faire connaître leur candidat à la Présidence de la Commission européenne qui, pour la première fois, sera élu par le Parlement européen.

Les échanges furent nombreux et fructueux, dans une atmosphère festive égayée par des ballons aux couleurs de l'Europe.

#### LYON - 9 mai 2008

L'Union européenne des fédéralistes a fêté l'Europe avec les Lyonnais autour d'un stand installé place de la République.

Cette date est l'anniversaire de la **Déclaration Schuman du 9 mai 1950** qui établissait la **CECA** (*Communauté européenne du charbon et de l'acier*) comme première étape « vers la **Fédération européenne** ».

En juin 2009 se tiendront les prochaines **élections européennes** à l'issue desquelles, **pour la première fois, en application du Traité de Lisbonne, le Parlement européen, représentant des citoyens européens, désignera le Président de la Commission.**

Aussi, le 9 mai, les fédéralistes demanderont aux citoyens d'interpeller, sous la forme d'une pétition, les partis politiques en leur posant la question :

**« Quel sera votre candidat à la présidence de la Commission ? »**

Les fédéralistes ont également participé, avec la même pétition, au stand collectif organisé par la *Maison de l'Europe* de Lyon le samedi 17 mai à l'occasion de la célébration de la Fête de l'Europe.

**Symboles européens :**  
**...aimons-les, montrons-les mais... ne le proclamons pas !!!**

**Un échange de correspondance**  
**... qui se prête bien au noble exercice de l'analyse de texte...**



Monsieur le Président de la République,

Satisfaite et reconnaissante de la place qu'en maintes circonstances majeures, vous faites aux symboles de l'Union Européenne, l'Union pour l'Europe Fédérale, section française de l'Union des Fédéralistes Européens, s'étonne et s'afflige d'apprendre, par une publication de la Représentation en France du Parlement Européen, que la signature de la France ne figure pas au bas du texte de la déclaration qui doit être annexée au Traité de Lisbonne et par laquelle seize Etats européens confirment leur attachement aux symboles de notre appartenance commune à l'Union européenne.

Elle vous demande instamment de signer cette déclaration au nom des citoyens européens de France et vous prie, Monsieur le Président, d'agréer, l'expression de la très haute considération de ses membres.

**Jacques CHAUVIN - Président de l'UEF-France**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET EUROPÉENNES**  
**Le Directeur de Cabinet du Ministre**

**Paris, le 29 avril 2008**

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé le Président de la République sur la Déclaration relative aux symboles de l'Union européenne que seize Etats membres ont faite à l'issue de la Conférence intergouvernementale de révision des traités. J'ai été chargé de vous répondre.

Comme vous le savez, le Traité de Lisbonne, ratifié le 8 février par la France, devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2009. Il ne comporte pas de disposition particulière sur les symboles de l'Union.

Une telle disposition figurait dans le Projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe (article 1-8). C'est vrai, son absence dans le Traité de Lisbonne déçoit ceux, dont nous faisons partie, qui souhaitent faire progresser l'Europe politique et voyaient dans ces symboles un signe d'appartenance collective des Européens à cette construction unique.

Mais, au lendemain des référendums négatifs en France et aux Pays-Bas, il semblait à beaucoup qu'un texte de l'ampleur de ce projet « constitutionnel » n'était pas susceptible de recevoir l'assentiment de tous nos peuples. Or nous devons, à vingt-sept, apporter au Traité sur l'Union européenne et au Traité instituant la Communauté européenne des améliorations qui permettent à l'Union de mieux fonctionner.

C'est la raison pour laquelle la France a proposé à ses partenaires de s'entendre sur un traité simplifié, reprenant l'essentiel des innovations institutionnelles de 2004 qui faisaient l'objet d'un consensus entre les Etats membres. Cette disposition sur les symboles n'en faisait pas partie. Dès lors, la France, fidèle à son engagement de contribuer à la solution la plus efficace et permettant le plus large accord, a décidé de ne pas s'associer à une déclaration dépourvue de valeur juridique.

Au-delà du débat institutionnel, que nous avons tranché après des années de réflexion, il nous appartient désormais de faire vivre ces symboles aux yeux de tous. Le Président de la République a, pour sa part, à plusieurs reprises déjà, mis en avant des symboles européens : avec l'association des 26 autres armées européennes au défilé du 14 juillet 2007 sur les Champs-Élysées mais aussi avec la systématisation de la présence des deux drapeaux, français et européen, lors de ses interventions publiques. Enfin, en juin dernier, Bernard Kouchner et Jean-Pierre Jouyet ont fait installer le drapeau européen aux côtés du drapeau français sur le toit du Quai d'Orsay.

Et je gage que la Présidence française de l'Union européenne, qui commence le 1er juillet prochain, sera à nouveau l'occasion de faire vivre les symboles européens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe ETIENNE - Directeur de Cabinet du Ministre

**Les brèves de l'UEF-France**

## Nouvelles de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA)

### Deux brèves informations du Secrétariat de la Campagne pour l'UNPA

1) Ce sont dorénavant 515 parlementaires en exercice de 81 pays qui ont décidé de soutenir l'Appel pour une Assemblée parlementaire des Nations unies. L'Appel, et la liste complète des signataires a été remis en main propre au Directeur du *Centre régional d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale* la semaine passée et sera transmis au Secrétaire général des Nations unies et au Président élu de la 63<sup>ème</sup>. Session de l'Assemblée générale de l'ONU.

2) La prochaine réunion du Comité international d'animation (*International Steering Committee*) de la Campagne pour l'UNPA a été fixé pour les 4 et 5 novembre à Bruxelles ; les observateurs sont les bienvenus. A cette occasion, les organisateurs prévoient l'organisation d'une réunion le soir du 4 afin de réunir les participants de la campagne. D'autres détails suivront.

Andreas BUMMEL - **Coordinateur du Comité pour des Nations unies démocratiques**

### Rappelons que :

- ❖ la Campagne pour l'UNPA est soutenue par l'UEF-Europe, l'UEF-France et le *World Federalist Movement*.
- ❖ le *World Federalist Movement* réunira son Conseil mondial à La Haye, les 6, 7 et 8 novembre.

## Sur l'île de Ventotene, du 31 août au 7 septembre, 25<sup>o</sup> Séminaire international sur le fédéralisme de l'Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes

### Le fédéralisme en Europe et dans le monde Un programme de gouvernement pour l'Europe et pour le monde

L'îlot de Ventotene, dans le Golfe de Formia, au sud de Rome, où le gouvernement de Mussolini reléguait souvent pour des années ses opposants politiques, après leur sortie de prison, est devenu le lieu de rencontre annuel des jeunes fédéralistes. En effet, c'est là qu'Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, avec quelques autres bannis, conçurent et écrivirent le *Manifeste de Ventotene, pour une Europe libre et démocratique*, qui allait être publié pour la première fois dans la clandestinité à Rome en 1941.

Couplé à un Séminaire italien de formation fédéraliste, l'Institut Spinelli d'études fédéraliste, organise annuellement (en anglais) un Séminaire international auquel participent de nombreux jeunes de la JEF venus de tous les pays européens. Progressivement ce Séminaire s'est également ouvert aux jeunes fédéralistes du WFM venus d'Europe ou d'autres régions du monde.

Les deux séminaires alternent durant la même semaine, sur la base d'un thème de réflexion quotidien, périodes de repos (et de plage !) et demi-journées ou soirées de travail (conférences, groupes de travail et discussions avec les conférenciers, tables rondes) permettant aux jeunes lycéens italiens de rencontrer les militants venus d'autres pays ou continents.

#### Au programme du séminaire de cette session figurent les thèmes suivants :

- qu'est-ce qu'un Etat fédéral ? Le fédéralisme contre le nationalisme ;
- fédéralisme, paix et écologie ;
- nécessité d'un nouvel ordre politique et économique mondial ;
- une stratégie de sécurité pour l'Europe. Quelle politique extérieure et de sécurité européenne vis-à-vis des Balkans ?
- un gouvernement européen fédéral et une constitution européenne : stratégie et action des mouvements fédéralistes.

Deux tables rondes sont également prévues au Séminaire international, respectivement sur le thème des processus régionaux d'intégration (Afrique, Moyen-orient et Amérique latine, avec des militants fédéralistes du *Mouvement fédéraliste africain*

et de *Democracia global* - Argentine), et, pour conclure le programme, une dernière, avec des représentants des mouvements de jeune des partis politiques européens, sur « un agenda européen pour un gouvernement européen fédéral ».

## Débats et humeurs fédéralistes

### Une union « euro-fédérale » ?

Certes, il n'y a pas deux fédérations identiques et l'Europe fédérale ne sera le décalque d'aucune autre fédération. D'où viennent les différences ? De la part de souveraineté que les citoyens des Etats fédérés transfèrent à l'Etat fédéral et des mécanismes constitutionnels censés garantir que cette part ne sera pas modifiée sans leur consentement explicite et que toute modification éventuelle soit faite dans le respect du principe de subsidiarité.

Il est évident que les Etats européens ont des personnalités diverses, fortement marquées dans divers domaines, aussi bien culturels qu'économiques. Et c'est ce qui rend la construction de l'Europe fédérale difficile. Mais, elle reste malgré tout possible, parce que nous avons des défis à relever en commun. L'Europe fédérale sera un Etat souverain dans les domaines qui lui auront été confiés constitutionnellement. Dans ces domaines, elle sera une Etat AU-DESSUS des Etats fédérés : un Etat d'un niveau supérieur, mais pas un "super-Etat" puisque démunie de pouvoir dans les domaines qui ne lui auront pas été confiés. Tout comme les Etats-Unis qui ne peuvent pas imposer aux Etats fédérés de politique fiscale identique ou un code pénal unique. Il est des Etats fédéraux très puissants, mais ce ne sont pas des types fâcheux de fédération (de fédération abusive ?) mais simplement, que les citoyens des Etats fédérés ont eu la sagesse de concentrer au sommet le nécessaire pour jouir ensemble du pouvoir dont nul Etat composant ne pouvait jouir séparément. Puissent les Européens doter l'Europe de ces parts de souveraineté qui en feront, au niveau mondial, un Etat égal à ceux que certains appellent faussement « super-Etats » et qui ne sont que des Etats puissants et fédéraux.

Certaines réflexions de fédéralistes m'inquiètent. Il semble que pour amadouer nos adversaires nationalistes, voire pour apaiser des scrupules dus à une formation jacobine, nous cherchions parfois des compromis pour limiter et brider, à la naissance, l'Etat fédéral que nous appelons de nos vœux « *Simplify, simplify* ! », disait Emerson. Entendons-nous sur les parts de souveraineté à remettre à l'Etat fédéral et plaçons-le sous la loi démocratique. Que les citoyens élisent un Parlement faisant les lois et contrôlant un Gouvernement qu'il contrôle et auquel il accorde les moyens jugés nécessaires à son action. Que les Etats fédérés jouissent pleinement des parts de souveraineté qui leur seraient laissées et fonctionnent sur le même modèle. Pour ce qui est du partage entre la souveraineté fédérale et celle des Etats fédérés, qu'une Cour Suprême en juge. L'*euromodélisme* est à définir par le meilleur partage possible de la souveraineté entre fédéral et fédérés, afin que la fédération soit capable de faire face à tous les défis externes et internes. Ce partage ne devrait pas se faire en tremblant de secouer un peu, voire beaucoup, les « spécificités linguistiques, culturelles, historiques, médiatiques qui, selon certains, feraient des Etats européens des entités homogènes au point de requérir une fédéralisation radicalement originale et encore à inventer. En ce qui concerne la France, est-elle elle-même tellement « homogène » ? Il y a cinquante ans, les instituteurs sortant de l'*Ecole normale de Montpellier* redoutaient d'être nommés dans le nord du département, « chez les Gavaches ». Il y a vingt cinq ans, un professeur à l'Université de Caen pleurerait à la pensée que sa fille allait épouser un Breton. Et, aujourd'hui, le succès des *Ch'tis* en dit long sur notre prétendue homogénéité ! La France n'en paraît pas moins « homogène ». L'Europe fédérale peut l'être tout autant et

plus encore sur le mode de l'« unité dans la diversité », parce qu'il est dans la nature d'un Etat fédéral de respecter la diversité, tandis qu'un Etat unitaire jacobin ne sait pas et ne veut pas le faire.

Nos « spécificités » ne sont pas menacées par un « super-Etat fédéral ». Mais, en réalité, c'est l'Etat fédéral qui pourra les protéger de menaces tellement réelles, celles d'une mondialisation qui, dans son développement, ne rencontrerait, sur notre continent, que le tissu lâche de petits Etats désunis.

Jacques CHAUVIN - *UEF Ile-de-France*

### France : révision constitutionnelle ?

L'UEF en tant qu'organisation fédéraliste a toujours eu comme vocation de promouvoir le fédéralisme comme facteur de paix et d'unité entre les Hommes. Elle rappelle que le principal outil pour atteindre cet objectif est le principe de subsidiarité qui spécifie que toute organisation collective doit aller de la base vers le sommet selon les règles d'exacte adéquation. Les débats lors de la campagne sur le référendum pour la Constitution européenne de 2005 ont au moins servi à populariser, voire à caricaturer, ce principe qui veut que toute décision soit prise au niveau le plus adapté pour son application : communes, régions, pays, unions continentales, Nations unies. C'est pourquoi les fédéralistes doivent s'interroger sur la prise en compte de ce principe de subsidiarité dans la réforme de la Constitution de la V<sup>e</sup> République actuellement en cours de discussion ; plus particulièrement sur les relations entre la France et l'Union européenne.

Force est de constater que la seule modification proposée en matière européenne consiste à assouplir le principe du recours au référendum pour ratifier toute adhésion d'un nouvel Etat à l'Union : un référendum ne serait plus désormais obligatoire que pour les Etats dont la population excéderait 5 % de celle de l'Union. La population des 27 Etats membres atteignant 497 millions en 2008 selon *Eurostat*, le seuil de 5 % est donc de 24,9 millions... et ne concernerait que l'Ukraine (46,2 M.), la Turquie (74,7 M.) ou la Russie (143,7 M.). Toutefois, seule la Turquie semble visée, vue qu'elle est actuellement le seul de ces trois pays avec lesquels des pourparlers d'adhésion soient engagés. Bien sûr rien n'empêchera d'organiser un référendum, même s'il n'était que facultatif, pour la Serbie, la Norvège ou la Suisse... mais qui le croirait sérieusement à ce jour ? Cette proposition est donc tristement démagogique et masque ce qui est réellement discutable : le droit de veto qu'encore une fois peut s'arroger un Etat-membre, contre une décision qu'une majorité, simple ou qualifiée, de ses partenaires aurait approuvée, ce qui devrait être le fonctionnement normal d'une fédération.

Par contre, rien ne changerait dans le projet actuel sur la place de l'Europe dans la Constitution française : elle est traitée dans le Titre XV... après la Nouvelle Calédonie et les Accords d'association... et juste avant le dernier titre qui concerne la Révision constitutionnelle !. Voilà donc où en est la Constitution de la France par rapport à l'Europe plus de 50 ans après le Traité de Rome, alors que son appartenance à l'Union européenne devrait figurer dès

l'article 1<sup>er</sup> : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son

organisation est décentralisée. Elle est membre de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies. »

Tristan LAUVRAY - UEF Alsace

**Sommaire**

**EDITORIAL:**

Après le Non irlandais, Traité de Lisbonne contre le diktat de la minorité – **Valéry-Xavier LENTZ**

- L'UEF demande aux partis politiques de présenter leur candidat à la Présidence de la Commission européenne avant les élections européennes.

- Vie de l'UEF supranationale – **Michel MORIN**

- Vie de l'UEF-France

- 2° Etats généraux de l'Europe – Lyon - 21 juin 2008

- Activités régionales de l'UEF (Alsace - Franche Comté - Grand-Sud - Ile-de-France – Rhône-Alpes)

- Strasbourg – Colloque, « Les régions, pierre angulaire d'une Europe fédérale » - **Jean-Francis BILLION**

- Paris – Fête de l'Europe –

Interventions de **Hélène FLAUTRE** et **David SOLDINI**

- Symboles européens

- Campagne pour l'UNPA

- Séminaires de Ventotene 2008

- Une Union « euro-fédérale ? » -

**Jacques CHAUVIN**

- France : révision constitutionnelle –

**Tristan LAUVRAY**

- **Référendum irlandais : la démonstration par l'absurde – Robert TOULEMON**

**Le référendum irlandais, ou la démonstration par l'absurde**

Texte publié le 10 juin, soit 5 jours avant le Non irlandais

**Robert TOULEMON**

**UEF Ile-de-France**

Que le sort d'un continent dépende de l'humeur des seuls Irlandais met en lumière deux absurdités du mode de révision des traités européens.

En premier lieu, il est déraisonnable et même contraire aux exigences démocratiques de demander aux simples citoyens de se prononcer sur des textes qu'ils ne sont pas en mesure de lire ni de comprendre s'ils avaient le courage de les lire. Le référendum ne se justifie que pour des questions simples, claires et qui puissent s'exprimer en peu de mots.

En second lieu, dans une Union de près de trente membres, la révision des traités ne peut être soumise à la règle d'unanimité qui a pour résultat qu'un seul puisse imposer sa volonté à tous les autres. Il est aisé de concevoir une autre procédure démocratique et respectueuse des souverainetés. La réforme serait adoptée dès lors qu'elle serait approuvée par une majorité d'Etats à définir (deux tiers ou trois quarts) représentant la majorité de la population de l'Union. Les pays minoritaires auraient le choix de se rallier à la majorité ou de se retirer de l'UE et de négocier un accord d'association. Si l'on souhaitait néanmoins recourir au référendum, celui-ci devrait intervenir le même jour dans tous les Etats membres, les citoyens étant informés des conséquences d'un éventuel vote négatif.

Il est inadmissible que le pays qui a tiré le plus de profit de son appartenance à l'Union puisse condamner l'Union à une paralysie durable. Le pire n'est jamais sûr mais il faudra tirer les leçons de cet épisode quel que soit le résultat.

**BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France**

M/Mme/Melle ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date de naissance .....

Profession .....

Fonctions associatives (facultatif) .....

Tél. .... Fax ..... Mail .....

Date ..... Signature .....

**A retourner à : UEF-France : c/o Europe Direct – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 LYON**

**Adhésions :**

- « Partisans de la Fédération européenne »
  - Adhésion « prise de contact », valable 2 ans ; prix réduit ne donnant pas droit à être élu aux charges de l'organisation
  - individuelle : 35 euros
  - conjoint(e) : 20 euros
  - étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros
  - cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros



**Publication de l'UEF - France**  
**Europe fédérale - c/o Europe Direct - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon**  
**Imprimerie L'INTERFACE 48 Rue Decomberousse - 69100 Villeurbanne**